EXAGONE
Commissaires aux Comptes
125-127, Rue La Fayette
75010 PARIS

AFFIF

5, rue Charlot

75003 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

AFFIF
5, rue Charlot
75003 PARIS

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AFFIF relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié, des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 janvier 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXAGONE

Dominique LAMBIN
MANDATAIRE SOCIAL

Renaud REISSIER

AFFIF
5 rue Charlot
75003 PARIS
0153595189

Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2018

© Sage

Téléphone :

Bilan Actif

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 068 558	1 068 558		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 623 633	2 572 464	1 051 169	1 547 036
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**4 692 192**	**3 641 022**	**1 051 169**	**1 547 036**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	630 000		630 000	630 000
Constructions	3 495 777	1 223 286	2 272 491	2 126 918
Installations techniques, matériel et outillage industriel	549 237	549 237		4 036
Autres immobilisations corporelles	657 069	399 609	257 460	151 946
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**5 332 083**	**2 172 132**	**3 159 951**	**2 912 899**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 500 000		5 500 000	5 500 000
Prêts	13 083		13 083	15 000
Autres immobilisations financières	251 796		251 796	244 189
TOTAL immobilisations financières :	**5 764 880**		**5 764 880**	**5 759 189**
ACTIF IMMOBILISÉ	**15 789 155**	**5 813 154**	**9 976 000**	**10 219 124**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				7 876
Créances clients et comptes rattachés	515 183	10 238	504 945	782 500
Autres créances	1 895 506		1 895 506	3 037 772
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 410 689**	**10 238**	**2 400 451**	**3 828 147**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 364 052		4 364 052	7 024 463
Charges constatées d'avance	348 410		348 410	75 605
TOTAL disponibilités et divers :	**4 712 463**		**4 712 463**	**7 100 068**
ACTIF CIRCULANT	**7 123 151**	**10 238**	**7 112 913**	**10 928 215**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**22 912 306**	**5 823 392**	**17 088 913**	**21 147 340**

© Sage

Bilan Passif

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	6 555 340	6 555 340
Réserves statutaires ou contractuelles	22 867	22 867
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 700 000	27 700 000
Report à nouveau	(20 984 395)	2 392 342
Résultat de l'exercice	239 881	(23 376 737)
TOTAL situation nette :	**13 533 693**	**13 293 812**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**13 533 693**	**13 293 812**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	400 000	962 871
Provisions pour charges	600 234	604 076
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 000 234**	**1 566 947**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 217	3 526 959
Emprunts et dettes financières divers	33 550	33 550
TOTAL dettes financières :	**36 767**	**3 560 509**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 429 560	1 220 748
Dettes fiscales et sociales	846 242	1 373 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	206 964	105 592
TOTAL dettes diverses :	**2 482 766**	**2 700 249**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	35 453	25 822
DETTES	**2 554 986**	**6 286 580**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**17 088 913**	**21 147 340**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
Ventes de marchandises	125 518		125 518	94 321
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 140 798		12 140 798	11 784 926
Chiffres d'affaires nets	**12 266 316**		**12 266 316**	**11 879 248**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 247 227	9 227 188
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			10 985	1 355 289
Autres produits			551 177	482 084
PRODUITS D'EXPLOITATION			**22 075 705**	**22 943 808**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 959	23 094
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			16 205 581	17 463 570
TOTAL charges externes :			**16 237 540**	**17 486 664**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			405 096	354 401
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 343 701	3 384 863
Charges sociales			1 360 925	1 428 719
TOTAL charges de personnel :			**4 704 626**	**4 813 582**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			746 412	843 508
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			10 238	
Dotations aux provisions pour risques et charges				32 975
TOTAL dotations d'exploitation :			**756 650**	**876 483**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			166 287	111 825
CHARGES D'EXPLOITATION			**22 270 199**	**23 642 955**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(194 494)**	**(699 147)**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(194 494)**	**(699 147)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		4 015 211
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 488	1 768 893
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	34	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 522	**5 784 104**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**4 522**	**5 784 104**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(189 972)**	**5 084 957**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40 950	537 711
Produits exceptionnels sur opérations en capital		598 337
Reprises sur provisions et transferts de charges	562 871	
	603 821	**1 136 048**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	62	25 375 918
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 720 903
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	62	**29 096 822**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**603 759**	**(27 960 774)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	68 356	42 261
Impôts sur les bénéfices	105 549	458 659
TOTAL DES PRODUITS	**22 684 048**	**29 863 960**
TOTAL DES CHARGES	**22 444 167**	**53 240 697**
BÉNÉFICE OU PERTE	**239 881**	**(23 376 737)**

© Sage

Annexe

© Sage

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce – articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence,

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice a l'autre
- indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur 1 an et 5 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les principales durées d'amortissements sont :

- constructions	25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	3 ans
- Installations techniques, matériels de projection	3 ans
- matériel et mobilier de bureau	3 ans

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire

b) Immobilisations financières

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur valeur nominale. Compte tenu de leur valeur d'inventaire, aucune dépréciation n'a été comptabilisée

c) Placements

Les contrats de capitalisation sont comptabilisés à leur valeur d'achat, comptablement et fiscalement, les produits seront pris en compte à l'échéance des contrats.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir comptes des difficultés de règlement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

e) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) apport en nature

Le Festival de Cannes bénéficie d'apport en nature. Il s'agit principalement de la mise à disposition du Palais des Festivals par la Ville de Cannes, via la SEMEC, évalué à 4 402 766 Euros
Par ailleurs, les autres apports en nature ont été estimés globalement à la somme de 1 266 631 (prêts de véhicules et de matériel divers, etc....)

g) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges figurant au bilan au 30 septembre 2018, concernent :

- Provision pour retraite : 553 234

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Age de la retraite	65 ans pour les cadres et non cadres
Evolution des salaires	3%
Taux de charges patronales	Les taux retenus sont ceux observés au sein de l'Association
Taux d'actualisation	2,08%
Convention collective	Accord CNC du 21/01/1994

Rotation du personnel	En fonction du nombre de départs annuels
Autres informations	néant

h) Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnelles tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise au cours de l'exercice, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

i) Produits et charges constatés d'avance

Les produits et les charges constatés d'avance ne sont composés que de produits ou de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

j) Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) :

La prise en compte du CICE permet le financement du besoin en fonds de roulement et sera utilisé en vue d'améliorer la compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés, de recherche et d'innovation.

k) Engagements hors bilan :

Garantie donnée à KENSINGTON CHARLOT PROPCO de 1 455 075 € dans le cadre d'un bail commercial se finissant le 31/12/18

Immobilisations

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 279 331		20 100
TOTAL immobilisations incorporelles :	**4 279 331**		**20 100**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	630 000		
Constructions sur sol propre	2 423 033		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	755 742		317 003
Installations techniques et outillage industriel	549 237		
Installations générales, agencements et divers	134 618		98 892
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	341 856		81 703
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**4 834 486**		**497 597**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 500 000		
Prêts et autres immobilisations financières	259 189		11 107
TOTAL immobilisations financières :	**5 759 189**		**11 107**
TOTAL GÉNÉRAL	14 873 006		528 805

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			4 299 432	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**4 299 432**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			630 000	
Constructions sur sol propre			2 423 033	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 072 745	
Install. techn., matériel et out. industriels			549 237	
Inst. générales, agencements et divers			233 510	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			423 559	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**5 332 083**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			5 500 000	
Prêts et autres immo. financières		5 417	264 880	
TOTAL immobilisations financières :		**5 417**	**5 764 880**	
TOTAL GÉNÉRAL		5 417	15 396 395	

© Sage

Amortissements

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	3 145 156	495 867		3 641 022
TOTAL immobilisations incorporelles :	**3 145 156**	**495 867**		**3 641 022**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	900 949	83 641		984 590
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	150 908	87 788		238 696
Installations techn. et outillage industriel	545 201	4 036		549 237
Inst. générales, agencements et divers	105 704	22 747		128 452
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	218 825	52 333		271 157
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 921 586**	**250 546**		**2 172 132**
TOTAL GÉNÉRAL	5 066 742	746 412		5 813 154

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	1 566 947		566 713	1 000 234
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**1 566 947**		**566 713**	**1 000 234**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients		10 238		10 238
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		**10 238**		**10 238**
TOTAL GÉNÉRAL	1 566 947	10 238	566 713	1 010 472

© Sage

Charges à Payer

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 081 314
Dettes fiscales et sociales	480 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 561 735

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 083		13 083
Autres immobilisations financières	251 796		251 796
TOTAL de l'actif immobilisé :	**264 880**		**264 880**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	515 183	515 183	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 007	5 007	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 239	13 239	
État - Impôts sur les bénéfices	106 400	106 400	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	353 791	353 791	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	72 000	72 000	
État - Divers			
Groupe et associés	1 236	1 236	
Débiteurs divers	1 343 833	1 343 833	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 410 689**	**2 410 689**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	348 410	348 410	
TOTAL GÉNÉRAL	3 023 979	2 759 099	264 880

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	3 217	3 217	(0)	
Emprunts et dettes financières divers	33 550		33 550	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 429 560	1 429 560		
Personnel et comptes rattachés	217 626	217 626		
Sécurité sociale et autres organismes	345 091	345 091		
Impôts sur les bénéfices	14 040	14 040		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 412	25 412		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	244 073	244 073		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	206 964	206 964		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	35 453	35 453		
TOTAL GÉNÉRAL	2 554 986	2 521 436	33 550	

© Sage

Produits à Recevoir

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	56 400
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	56 400

© Sage

Rémunération Globale et par Catégorie des Dirigeants

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	Montant
Des organes d'administration	
Des organes de direction et de surveillance	
TOTAL	

Cette infotrmation n est pas mentionnée car elle conduirait a donner une information individuelle

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	348 410	35 453
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	348 410	35 453

© Sage

Effectif Moyen

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	50	
Ouvriers		
TOTAL	67	

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(189 972)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	603 759	105 549
Résultat comptable (hors participation)	413 786	105 549

© Sage

Liste des Filiales et Participations

AFFIF

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 19/12/18
Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
SOGOFIF	7 566 801		100						690 260	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

© Sage